



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Comité DAUPHINÉ-SAVOIE
Samedi 13/09/2025 - 9h30
à NOYAREY

Le quorum (140) est atteint : 59 présents, porteurs de 149 pouvoirs, soit 208 licenciés présents ou représentés.

❖ **Rapport moral**

La présidente remercie toutes les personnes présentes, pour leur participation et leur mobilisation à récolter des pouvoirs malgré la date très proche du début de la saison. Elle excuse deux membres du bureau, Patricia Viette et Patrick Crozier, empêchés.

◆ Introduction

Le comité Dauphiné-Savoie est en bonne santé : par son nombre de clubs et de licenciés, dans sa trésorerie, par l'organisation de très nombreuses compétitions et par la poursuite du travail sur les textes encadrant la pratique du scrabble.

◆ Licenciés - Clubs - Comité

Le nombre de licenciés est en augmentation : 697 fin août 2025 (+ 38), dont 79 nouvelles licences et 122 licences Loisir, soit 17,5%.

Le nombre de clubs est stable : 31, et les deux nouveaux de l'an dernier se portent bien. Le comité a été présent auprès de tous les clubs pour un soutien en finances, organisation, informations et auprès de certains selon les demandes ou les besoins.

L'année 2024-2025 était la première du mandat du bureau élu en juin 2024. La présidente remercie Elisabeth Quennet, démissionnaire en début d'année, pour le travail accompli. Le bureau du comité a assuré la bonne organisation des épreuves, la tenue des réunions nécessaires et son rôle de relais auprès des clubs, de la fédération et des licenciés.

◆ Site

Grâce à Alain Mareschal, il est toujours plus riche en jeux, parties, informations...

On y trouve aussi l'adresse pour s'inscrire à la messagerie ouverte à tous les licenciés du comité. On retiendra la suggestion de Jean Gelineau de la rendre plus visible plus fréquemment et de la proposer systématiquement aux nouveaux licenciés.

L'abonnement Zoom (lien en page d'accueil du site) est utilisé par le comité (séances du vendredi soir et réunions), par des clubs (séances régulières) et pour les jeunes en préparation de finale.

◆ Scolaires

Le nombre des clubs est stable : 13, malgré la perte d'un club en Savoie.

Des joueurs de La Côte, Seyssins et Voiron se sont impliqués activement pour animer des séances, organiser des rencontres, entraîner les jeunes en vue des compétitions. 6 jeunes se sont qualifiés pour la Finale du Concours à Paris, 8 sont allés à la Finale du Championnat de France à Tarare, et 1 au Québec pour le Championnat du Monde.

◆ Compétitions

De nombreuses épreuves ont été organisées, par centres, par les clubs, par le comité (cf. présentation visuelle pour mémoire).

Les épreuves par centres sont bien réparties sur différents clubs en Haute-Savoie, ce qui n'est pas le cas en Isère. Il faudrait essayer de mieux équilibrer.

La participation aux journées de qualification par séries est en baisse 2 jours sur 3.

Les simultanés solidaires (pour les Jeunes du comité et MSF) ont bien fonctionné.

Le comité salue les performances de Catherine Joly (Gap) pour la meilleure progression sur la saison et Odile Massa (Chambéry) pour la meilleure saison en N7.

◆ Vote du rapport moral

Contre : 6 Abstention : 19 Pour : 183

Le rapport moral est adopté à la majorité.

❖ **Rapport financier**

La trésorière fait circuler deux grands livres dans l'assistance et présente le résultat de l'année : + 5 369,52€.

Ce très gros bénéfice est exceptionnel et s'explique d'une part par une augmentation des recettes : avantage de redevances (mais y sont incluses des réservations pour la semaine fédérale de Charges en juin 2026) et un festival d'Évian très excédentaire malgré les beaux cadeaux du 15^{ème} anniversaire.

Il s'explique d'autre part par une baisse des dépenses : en Scolaire (CdF moins éloigné et Simu solidaire), en Vie des clubs (moins de qualifs Interclubs et Championnat du Monde) et en Fonctionnement (moins de frais de réunion et d'achats de matériel).

La question envoyée par Pierre de Freitas, qui propose d'augmenter de 1€ l'inscription aux Interclubs et au Régional, pour compenser le déficit de ces épreuves, est rejetée car les tarifs ont été votés en juin dernier, les finances du comité (association à but non lucratif) ne sont pas en souffrance et les épreuves comité sont globalement très bénéficiaires (+4 800€).

La trésorière répond à diverses demandes de précisions.

Vote du rapport financier

Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 207

Le rapport financier est adopté à la majorité.

❖ **Election des délégués à l'Assemblée Générale fédérale**

La présidente rappelle le changement de représentativité des comités à l'AG de la fédération, qui a lieu le soir des PO à Aix : les comités seront représentés par leur président et par 1 délégué par tranche de 250 licenciés. Leur rôle est d'entendre le rapport moral et le rapport financier et de les voter en tenant compte des questions et avis recueillis auprès des licenciés du comité. Ils sont élus chez nous pour 3 ans.

Un appel est lancé dans l'assistance pour trouver 2 délégués et 2 suppléants, si possible de différents départements : 2 noms sont avancés. Pour compléter, les clubs recevront sous peu un appel à candidature, à transmettre à leurs membres, et un vote en ligne sera proposé.

❖ **Comité Régional d'Éthique**

La présidente rappelle que tous les ans depuis 2021, le bureau du comité a dû gérer différents désaccords ou problèmes entre licenciés ou clubs et que l'an dernier, il a été amené à prendre une sanction à l'égard d'un club. Rien ne s'y opposait dans les textes (Charte Éthique de la Fédération, Statuts et Règlement Intérieur du Comité), mais rien ne le lui permettait non plus explicitement. D'où le sujet abordé au CA de juin et la constitution d'un groupe de réflexion : merci à Michelle Pineri, Patricia Viète, Jean Gelineau, Alain Inglese et Laurent Odier, qui proposent la création d'un Comité Régional d'Éthique, structure indépendante du bureau, et ont rédigé un projet de Règlement Intérieur, envoyé avec la convocation à l'AG.

La création d'un Comité Régional d'Éthique est approuvée à l'unanimité.

Après examen du texte, questions-réponses et ajout de la mention d'une médiation, le Règlement Intérieur du C.R.É. est approuvé à l'unanimité.

Le Règlement Intérieur du Comité sera modifié en conséquence et proposé au Conseil d'Administration par un vote en ligne, pour une adoption sans délai trop important.

Ensuite seulement, les personnes volontaires pourront envoyer leur candidature au bureau du comité et un CA, probablement par Zoom, sera convoqué dès que possible pour examen des candidatures et vote.

❖ **Année 2025-2026 : plan d'actions et budget prévisionnel**

◆ Calendrier

Recherche de salle pour la Qualif Interclubs du 29/03/2026, suite au changement de date : soit une grande salle (en attente de réponse pour Cap Périaz-Seynod, Arrois-Voreppe, Château-La Côte, pistes à suivre autour d'Aix et de St-Pierre) ; soit deux petites salles, ce qui s'est déjà fait dans le comité et suppose 2 équipes organisatrices (le comité a réservé la salle de Noyarey, 100 personnes, pour le secteur Drôme-Isère-Hautes-Alpes, au cas où).

Le Simultané Solidaire fédéral du 06/12/2025 sera en 2 parties. Accord pour que tous les centres du comité choisissent le même bénéficiaire : plusieurs associations sont évoquées. Un sondage sera proposé sur CRDSCoMCom.

Tournois Classique : si possible 1 par département (pour l'instant, Haute-Savoie et Isère). Très faciles à organiser dans une salle de club (le comité fournit jeux, logiciel, arbitre) et très conviviaux, intéressants pour les nouveaux que le Duplicate rebute.

La semaine fédérale souhaitée depuis 2 ans par le comité voit enfin le jour : elle aura lieu à Chorges du 31 mai au 6 juin.

◆ Soutien financier

À tous les licenciés : réduction à 5€ de la part comité de la licence, qui est obligatoire.
Aux qualifiés : Interclubs et Championnats du Monde.

À tous les clubs : subvention adhérents (20€ + 2,5€ par licencié) et matériel (400€ sur facture pour achat ordinateur, vidéo-projecteur, écran... ; valable 1 fois tous les 4 ans)
Aux organisateurs d'épreuves : papèterie, redevance classique prise en charge.

◆ Formation arbitrage

Après tour de table au CA de juin, 3 secteurs sont demandeurs : Savoie (Chambéry), Haute-Savoie (St-Julien, Annemasse), Isère (Bajatière).

À ces clubs de proposer une salle (de club) et une date, ainsi que le niveau souhaité (animation en club ou arbitrage en compétition) : le comité enverra 1 personne pour 6-8 stagiaires, ou 2 pour 12.

◆ Budget prévisionnel

Cf. présentation visuelle.

❖ **Questions diverses**

Une seule a été envoyée, et a reçu réponse dans le cours de l'AG.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h00

Repas traiteur offert à tous les participants

Fait à Le Mottier, le 24/09/2025

La présidente, Sylvie Guillemard

